



INFORMATIONS THÉRAPEUTIQUES

---

# MON TRAITEMENT PCA ORALE



## INTRODUCTION

*Suite à mon opération, je vais bénéficier d'une PCA (Patient Controlled Analgesia - analgésie contrôlée par le patient) par voie orale pour la prise en charge de la douleur.*

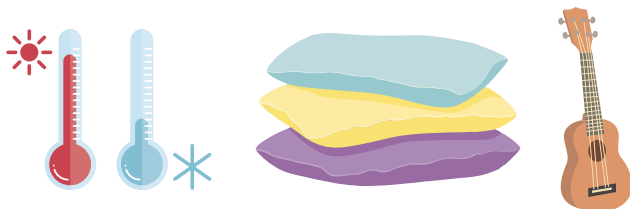
*Cela me permet de gérer moi-même mon traitement en fonction de l'évaluation de ma douleur.*

## PRISE EN CHARGE DE MA DOULEUR

Afin de limiter les douleurs et favoriser mon confort, plusieurs solutions non médicamenteuses et médicamenteuses sont à ma disposition :

### SOLUTIONS NON MÉDICAMENTEUSES

L'application de chaud, de froid, l'installation, le confort, la musique, la réduction du stress (bruit, lumière...) la respiration, la distraction (faire une activité que j'aime) ainsi que des techniques comme l'aromathérapie, la sophrologie, la relaxation, l'autohypnose, la méditation...



### SOLUTIONS MÉDICAMENTEUSES

Suite à une chirurgie, il est possible/normale que certaines parties du corps soient sensibles. C'est pourquoi mon médecin me prescrit des médicaments contre la douleur (antalgiques) qui ont des actions complémentaires, ce que l'on appelle la co-analgésie.

Mon traitement est personnel et je le conserve pour moi uniquement.

## MON TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX

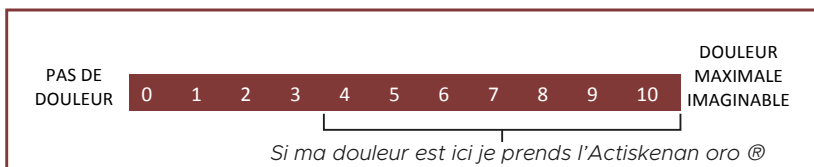
Des médicaments contre la douleur sont à prendre en systématique.

L'infirmier(e) me délivre également un comprimé d'Actiskenan oro® que je garde vers moi, à prendre **si besoin** toutes les 4h, en fonction de l'évaluation de ma douleur.

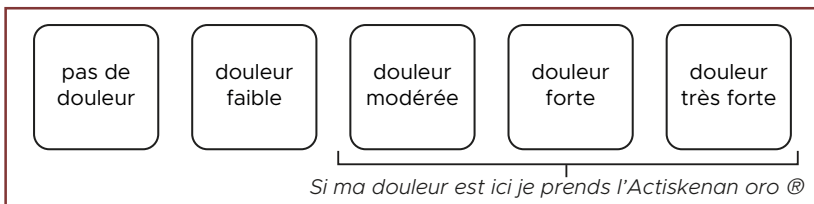
## ÉVALUATION ET PRISE DU TRAITEMENT

J'évalue ma douleur avec l'échelle qui me correspond : l'EN (échelle numérique) ou l'EVS (échelle verbale simple).

### EN (échelle numérique)



### EVS (échelle verbale simple)



Évaluation de ma douleur	Horaire de prise de l'Actiskenan oro <sup>®</sup>	Réévaluation de ma douleur 1h après la prise de mon comprimé
LE JOUR DE MON OPÉRATION		

1 <sup>RE</sup> JOURNÉE APRÈS L'OPÉRATION		

2 <sup>E</sup> JOURNÉE APRÈS L'OPÉRATION		

Les comprimés restants (non consommés) sont à remettre à l'infirmier(e) systématiquement.



## COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR • CLUD

HÔPITAL PONTCHAILLOU

2, rue Henri Le Guilloux • 35033 Rennes cedex 9